



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 OCTOBRE 2016

I. Lieu

ADER, 52 rue madame Payé, 97 300 Cayenne

II. Participants

La présence de **12 participants** est constatée :

- 5 membres (dont 4 membres du Bureau),
- 4 salariés,
- 3 autres personnes invitées.

Membres du Bureau

Madame Elodie BERGER, Présidente
Madame Ophélie DUPART, Vice présidente
Monsieur David MEROUR, Trésorier adjoint
Monsieur Alain MINDJOUK, Secrétaire adjoint

Membres

Monsieur David CROCHET, Membre

Sympathisants invités

Madame Aurore APOLINNAIRE, Assistante sociale en formation (3^e année)

Partenaires financiers invités

Monsieur Emmanuel ROSSIGNOL, Délégué du Préfet aux quartiers prioritaires de la ville Kourou, Préfecture

Salariés invités

Madame Johanna PAVIE, Coordinatrice
Madame Laetitia LABEDAN, Médiatrice référente accès aux droits et à la santé
Mme Nelly Luz TORRES, Médiatrice
Madame Marlette PANTOJA, Médiatrice

Autres personnes invitées

Madame Alexandra MATHIEU, Consultante et formatrice, Conseil & Formation : Ici & Ailleurs

Les 8 procurations reçues, signées concernent :

Madame Natacha COROUGE, Trésorière donnant procuration à Elodie BERGER
Madame Rozenn LE PABIC, Secrétaire, donnant procuration à Elodie BERGER
Monsieur Michel TOUSIGNANT, Membre, donnant procuration à Alain MINDJOUK
Madame Barbara GONTIER, Membre, donnant procuration à Ophélie DUPART
Monsieur Alexandre PEYRE, Membre, donnant procuration à Ophélie DUPART
Madame Hélène LAMAISON, Membre, donnant procuration à David MEROUR
Monsieur Denis LAMAISON, Membre, donnant procuration à David MEROUR
Madame Emmanuelle CIARDI, Membre, donnant procuration à Alain MINDJOUK

Excusés

Salariés

Madame Amandine MARCHAND, Directrice
Madame Rachel MERLET, Coordinatrice
Monsieur Luc APINA, Médiateur
Monsieur Raphael ALIMAN HE, Animateur
Madame Janine OUEMPI, Médiatrice
Monsieur John TUMAKALEPO, Animateur d'accueil

Autres

Madame Milka SOMMER, Membre de l'ONAG
M. Roger VIGILANT-JAKOU, Commissaire aux comptes
M. Alexandra Peyre, Membre
M. Michel Walter, Président du GGPS
M. Jean-François Tétard, Gestionnaire du CGET, DRJSCS de Guyane
M. Guillaume Odonne, Invité

Il a été établi une feuille de présence signée par les participants.

Le nombre total de membres actifs présents ou représentés étant de 13, le quorum pour une délibération valable est atteint.

III. Ordre du jour actualisé

1. Approbation des PV de l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2015 et de l'AG extraordinaire du 07 octobre 2015
2. Rapport moral 2015
3. Rapport d'activité 2015
4. Rapport financier 2015
5. Lecture du rapport du commissaire aux comptes 2015
6. Orientations 2016
7. Budget prévisionnel 2016
8. Élections du Bureau (2 postes au mouvement : trésorier et président + 1 personne en partance)
9. Résolutions diverses : manuel de procédures et règlement intérieur
10. Programmation d'une AG extraordinaire en novembre 2016
11. Questions diverses

Il est proposé, sur les conseils du Commissaire aux comptes, d'ajouter un point à l'ordre du jour : le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes, arrivé à échéance.

Un dossier du participant est remis à chacun avec l'ensemble des documents présentés, sauf le rapport d'activité (qui sera adressé par voie électronique) et les procès-verbaux des précédentes AG.

IV. Résumé des débats et du vote des décisions

La réunion est co-animée par Elodie Berger, Présidente et Alexandra Mathieu, assumant les fonctions de direction pendant le congé de maternité de la directrice. L'ensemble des membres du Bureau intervient.

La séance est ouverte à 18h15 par Elodie Berger qui remercie l'ensemble des personnes présentes. Les procurations sont comptabilisées. La Présidente remercie les équipes des programmes pour leur investissement tout au long de cette année et souhaite la bienvenue aux participants, en particulier aux invités et nouveaux salariés.

1. Renouvellement du mandat confié au Commissaire aux comptes

Le mandat de M. Roger VIGILANT-JAKOU, Commissaire aux comptes, pour la société A3G, arrivant à expiration, l'assemblée générale décide de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2021. Ses honoraires restent inchangés pour l'exercice 2016 à venir (2555 euros).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale (AG) ordinaire du 25 juin 2015 et de l'AG extraordinaire du 07 octobre 2015

En l'absence de remarques, les procès-verbaux de l'AG ordinaire du 25 juin 2015 et de l'AG extraordinaire du 07 octobre 2015, présentés par le Secrétaire adjoint, Alain Mindjouk, sont approuvés à l'unanimité.

3. Rapport moral 2015

En l'absence de remarques, le rapport moral 2015, lu par la Présidente, est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport d'activité 2015

Le rapport d'activité est présenté par le Trésorier adjoint, David Mérour.

La coordinatrice du programme « Parlons en encore » fait état des axes de travail existants et développés ou renforcés (ex : groupe de travail sur lait maternisé avec femmes séropositives) et souligne l'intérêt des échanges avec les membres du Bureau et de leur participation aux actions.

David Mérour présente les principales réalisations des programmes dans les territoires isolés, dont la réalisation d'un diagnostic local de santé à Camopi à la demande de la Préfecture. Les difficultés et coûts de déplacements dans les territoires isolés sont mises en exergue.

Alain Mindjouk fait état de la sollicitation par un membre de l'équipe de Maripasoula en 2016 suite à la crise qui a eu lieu à l'internat.

Emmanuel Rossignol informe que la Préfecture souhaite qu'un carbet ouvre en janvier 2017 à Cayenne pour accueillir le week end les jeunes scolarisés, former les familles d'accueil et développer un travail en réseau avec les acteurs locaux (ex : maisons de quartier). Il recommande de se rapprocher de la fondation Apprentis d'Auteuil assurant la mise en œuvre de cette action.

Parallèlement émerge un projet porté par une association locale présidée par Alain Mindjouk : un carbet d'accueil ouvert à tous les habitants du fleuve.

D'autres échanges s'en suivent et confortent les participants dans l'idée de mutualiser les ressources et de favoriser les échanges entre les acteurs mobilisés sur les questions d'hébergement et d'accompagnement sur le littoral des habitants des territoires isolés. L'organisation d'une réunion sur ce thème est préconisée.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport financier 2015

Une présentation du rapport financier est faite par Alexandra Mathieu, pour la Trésorière, et des éléments d'analyse sont proposés. Les comptes 2015, ainsi que les charges et produits par programmes (*3), sont présentés.

Les produits de l'exercice (hors fonds dédiés repris) s'élèvent à 403 101 € (contre 424 072 € en 2014).

Les subventions d'exploitation (dont emplois aidés) se sont élevées 401 585 € (contre 418 961 € en 2014 et 338 232 € en 2013), soit une variation de -4% par rapport à l'exercice précédent (contre une variation de + 24 % entre 2013 et 2014). Au cours de l'exercice, l'association a obtenu 82% des financements sollicités.

Plus d'une vingtaine de financeurs sont mobilisés. Le financeur principal des deux programmes historiques de l'association reste l'Agence Régionale de Santé de Guyane (47% des subventions acquises) qui assure la stabilité financière des programmes par le biais de deux financements pluriannuels : 105 780 € / an pour le programme Kourou (convention 2013-15) et 50 000 € / an pour le programme Maroni (convention 2014-16). Deux subventions complémentaires de 12 500 € et 8 000 € attribuées en fin d'année pour chacun des programmes ont permis à l'association de faire face aux difficultés financières. L'ARS de Guyane a également financé l'activité relative aux tests rapides d'orientation stratégique (TROD) pour un montant de 13 425 € dont 2 425 € qui correspondent au solde de la subvention de 11 000 € de 2014.

Les financements privés représentent seulement 8% des subventions d'exploitation. Le soutien de partenaires financiers privés sur la durée (Sidaction, GEPS et Fondation de France) permet de diversifier les sources de financements et contribue à l'équilibre financier.

Par contre, l'absence de soutien de certaines collectivités (mairie de Maripasoula et Conseil général pour développer le programme sur le Maroni) et le soutien insuffisant de certaines institutions met en péril le fragile équilibre des programmes.

La reprise de fonds dédiés importants en 2015 (62 526,35 € : 52 578,24 € pour le Maroni et 9 948,11 € pour « Parlons en encore ») permet de trouver un équilibre financier, qui reste toutefois précaire.

Les charges de l'exercice (hors engagements sur ressources affectées) se sont élevées à 429 449 € (contre 353 508 € au titre de l'exercice précédent et 352 004 € en 2013, soit une variation de +22 % entre 2014 et 2015. Cette variation était mineure entre 2013 et 2014.

L'augmentation importante des charges s'explique en partie par l'accroissement important des charges de personnel. Le montant des traitements et salaires ainsi que des charges sociales et autres charges liées (médecine du travail) a totalisé 294 129 € (68% des charges), contre 240 464 € au titre de l'exercice précédent et 221 227 € en 2013 soit une variation de + 22% entre 2014 et 2015. Cette variation était de + 8 % entre 2013 et 2014.

Les frais de déplacements et de mission constituent un autre poste important de dépenses : 32 862 € (soit 8% des charges) notamment pour les programmes dans les territoires isolés : 16 807 € pour le Maroni (10% des charges) et 7579 € pour Camopi (pour seulement 4 mois de mission sur le terrain).

Enfin, certaines charges sont à mettre en évidence comme le montant consacré à l'achat de préservatifs : 16 178 € soit 7% des charges.

Le montant des engagements sur ressources affectées à réaliser en 2016 est de 40 332 € : 12 485 € pour « Parlons-en encore » et 28 247 € pour le Maroni.

En conséquence, le solde intermédiaire (hors fonds dédiés et engagements sur ressources affectées) est de -26 794 € contre + 70 564 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde par un résultat négatif de 4 154 € contre un résultat positif de 8 037 € au titre de l'exercice précédent et un résultat négatif de 343 € en 2013. Ce résultat s'explique par le résultat négatif du programme « diagnostic participatif en santé » à Camopi, qui n'a

pas été financé à la hauteur attendue. Le développement de ce programme, à la demande des institutions, en particulier de la Préfecture, a contribué au résultat négatif de l'exercice.

Les charges liées au fonctionnement (hors charges de personnel) ont été affectées pour moitié à « Parlons-en encore » et pour l'autre moitié au programme sur le haut Maroni.

Force est de constater que c'est la ventilation des charges de personnel du siège qui a permis d'équilibrer dans la mesure du possible le bilan des programmes dans les territoires isolés (Camopi et Maroni), qui souffrent depuis leur démarrage d'un soutien financier insuffisant et non-pérenne, obligeant l'association à multiplier les sources de financements, et donc le temps dédié à la réponse aux appels à projets et à la gestion administrative, budgétaire et financière.

En effet, les charges de personnel du siège ont été ventilées comme suit : 77% des charges affectées à « Parlons en encore », 12% au Maroni et 11% à Camopi. Cette clé de répartition a été rendue nécessaire mais ne doit pas occulter le fait que le montant des charges (ex : charges de fonctionnement, charges salariales) affecté aux programmes dans les territoires isolés, notamment à Camopi, a été minimisé compte tenu des financements alloués, insuffisants.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

6. Rapport du commissaire aux comptes

La Présidente rappelle les missions du commissaire aux comptes. Lecture est faite du rapport du commissaire aux comptes, Monsieur VIGILANT-JAKOU étant excusé, qui certifie de la régularité et de la sincérité, au regard des principes comptables français.

7. Orientations 2016

Les principales orientations, construites par les membres et les salariés, en particulier la directrice et les coordinatrices, sont présentées par rubriques :

- Fonctionnement général et ressources humaines
- Vie associative
- Communication / plaidoyer
- A Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Macouria
- A Maripasoula : bourg et villages du Haut Maroni
- A Camopi

A ce jour, certaines orientations se sont déjà traduites en actions ; d'autres sont encore à mettre au travail.

Un membre suggère qu'une orientation supplémentaire soit ajoutée : l'implication d'habitants des territoires dans lesquels ADER intervient dans les instances associatives, notamment au Bureau, et une adhésion croisée à d'autres associations qui adhèreraient elles-mêmes à ADER (ex : Chercheurs d'Autres). Cette proposition est retenue.

Les orientations sont adoptées à l'unanimité.

8. Approbation du budget prévisionnel 2016

Le budget prévisionnel est présenté par Alexandra Mathieu, pour la Trésorière.

➤ Constats

Le montant du budget global soumis aux principaux partenaires financiers en janvier 2016 s'élevait à 623 619 €. C'est un budget conséquent, qui s'explique notamment en raison de l'augmentation significative de la masse salariale depuis 2014 mais surtout en 2015 et de la mise en œuvre d'actions à Camopi, dans la continuité du diagnostic réalisé en 2015.

Le budget prévisionnel du début d'année se décompose comme suit :

- Programme « Parlons-en encore » : 307 494 €,
- Programme dans les territoires isolés : 316 125 € : 72 000 € à Camopi et 244 125 € sur le Haut Maroni.

Au 12 octobre 2016, seulement 59% des produits prévisionnels (tels que présentés en janvier) sont acquis.

Le programme « Parlons en encore » est soutenu par divers partenaires financiers dont l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guyane, dans le cadre d'une convention pluriannuelle sur la période 2016-2018, à hauteur de 136 000 €/an. Cette convention et l'attribution de deux postes adulte-relais (auquel s'ajoute un troisième à compter de fin 2016) garantit une certaine stabilité financière. De nombreux partenaires apportent leur concours depuis plusieurs années. A ce jour, **82% des produits prévisionnels (tels que présentés et escomptés en janvier) sont acquis pour l'exercice 2016.**

Le programme « Agir ensemble pour vivre mieux sur le Haut Maroni » est soutenu par l'ARS de Guyane, dans le cadre d'une convention pluriannuelle (2014-2016). Pour ce programme, **seulement 38 % des produits prévisionnels (tels que présentés en janvier) sont acquis à ce jour.**

Le programme à Camopi a été construit sur un an, dans la continuité du diagnostic réalisé en 2015. **Seulement 35 % des produits prévisionnels (tels que présentés en janvier) sont acquis à ce jour.**

Ces deux derniers programmes s'inscrivent dans un programme plus global dans les territoires isolés, qui est cofinancé par une multitude de bailleurs et dont les financements sont à la fois insuffisants et non pérennes. En outre, de nombreuses demandes de financement n'ont pas été déposées au cours de l'année.

En outre, il a été constaté tardivement que les charges patronales n'ont pas été budgétées dans les budgets prévisionnels adressés en janvier 2016 (écart de + 50 000 constaté).

Enfin, il est précisé aux participants que des charges prévisionnelles liées au personnel et des honoraires ont été récemment ajoutées, compte tenu des récentes évolutions.

➤ **Mesures prises**

Le déficit de produits acquis à ce jour, constaté en septembre 2016, a nécessité de faire des arbitrages et de revoir à la baisse certaines charges prévisionnelles, afin de limiter le résultat négatif pressenti pour l'exercice 2016.

Le budget de chaque programme a donc été réévalué en fonction du montant des produits acquis, non obtenus et en attente, et à partir d'une estimation des charges réalisées et à venir, dans l'attente d'un compte de résultats transmis par le cabinet de comptabilité.

Un résultat déficitaire de plus de 95 000 euros dont près de 80 000 € pour le programme sur le Haut Maroni sera constaté en fin d'année si les financeurs sollicités ne donnent pas une suite favorable à nos demandes et si de nouvelles demandes ne sont pas soumises.

Le budget prévisionnel 2016 présenté ce jour et soumis pour approbation à l'AG est de 510 125 €.

➤ **Perspectives**

Dans ce contexte, il s'agit pour ADER de :

- **limiter au maximum les charges d'ici fin 2016**, en l'absence de nouveaux financements obtenus, et de faire de nouveaux arbitrages en fonction des priorités de chaque programme ;
- **limiter dans la mesure du possible le recrutement de personnel** dont le poste n'est pas couvert par les produits acquis ou un emploi aidé, et des augmentations de salaire non justifiées ;
- **relancer les partenaires sollicités** pour connaître les suites données à nos demandes et les convaincre de l'utilité et de l'importance de leur soutien ;
- **solliciter les partenaires non mobilisés** (mais cités dans le budget prévisionnel transmis aux principaux partenaires financiers en janvier 2016) ;
- **mobiliser les réseaux des membres, bénévoles, salariés et partenaires d'ADER** pour rechercher des financements ;
- **organiser des dialogues de gestion avec les principaux partenaires financiers** (CTG, ARS...) en vue de créer les conditions d'un équilibre budgétaire et financier en 2016 et 2017 ;
- **alerter éventuellement les partenaires sur les difficultés rencontrées.**

Cette stratégie est affinée avec les participants.

Il est recommandé de rencontrer le Préfet aux communes de l'intérieur et sa chargée de mission, mais également de se rapprocher des parlementaires de Guyane et de la Présidente de la Mildeca, récemment venue en Guyane.

Concernant le soutien attendu aux actions de promotion de la santé de la collectivité territoriale unique de Guyane, une action inter associative pourrait être envisagée.

Compte tenu du résultat négatif prévisionnel de l'exercice, le budget prévisionnel 2016 n'est pas approuvé par les membres présents. Tous s'abstiennent. Un membre ayant deux pouvoirs est absent pendant cette délibération.

Il est décidé qu'une version actualisée sera soumise à l'AG extraordinaire du 26 novembre 2016 pour approbation.

9. Élection du Conseil d'Administration (CA)

La Présidente présente la **composition du CA élu en 2015** et rappelle que certains d'entre eux ont été élus pour 2 ans.

Membres élus en 2015 pour un mandat de deux ans et dont les postes ne sont pas au mouvement :

10. Rozenn LE PABIC, Secrétaire depuis octobre 2015
11. Ophélie DUPART, Vice-Présidente depuis juin 2015
12. David MEROUR, Trésorier adjoint depuis juin 2013

Membres élus en 2014 pour un mandat de deux ans et dont les postes sont au mouvement :

13. Élodie BERGER, Présidente depuis 2010
14. Alain MINDJOUK, Secrétaire-Adjoint depuis 2012

Membre ne renouvelant pas leur engagement dans la composition du CA (sortant) :

15. Natacha COROUGE, Trésorière depuis 2011, réélue en 2015

La Trésorière, Natacha Corouge, étant en métropole depuis 2012 et ayant des projets personnels et professionnels contribuant à réduire sa disponibilité, elle a fait part depuis plusieurs années de son envie de passer la main. Etant démissionnaire, il a été proposé à la Secrétaire actuelle de candidater pour le poste de Trésorière. En l'absence de réponse de sa part avant l'AG, la Présidente propose que **la composition reste inchangée jusqu'à une date ultérieure, à l'exception du poste de Trésorier, vacant.** Il est attendu qu'il puisse être pourvu à compter de l'AG extraordinaire programmée le 26 novembre.

Les deux membres dont les postes sont en mouvement (Présidente et Secrétaire adjoint) sont réélus à l'unanimité.

La Présidente informe qu'elle aurait souhaité ne pas candidater à nouveau pour diverses raisons : obligations professionnelles ; contraintes personnelles ; déception et lassitude. Pour garantir une certaine stabilité dans un contexte complexe et en l'absence de candidats à la Présidence, elle a fait le choix de candidater au même poste. La Présidente **démissionnera de son poste au cours de l'AG ordinaire de 2017**, compte tenu de contraintes personnelles et professionnelles et des 3 mandats qu'elle a déjà assumés.

Au nom de tous les membres et salariés, elle tient à remercier tout particulièrement **Natacha Corouge pour son implication dans la vie associative et les fonctions qu'elle a pleinement assumées depuis 2011**, notamment le versement mensuel des salaires et le suivi régulier de la trésorerie.

Le conseil d'administration, composé de 5 membres, est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Il est convenu que les conditions doivent être créées pour **mobiliser de nouveaux membres au sein du Bureau, en particulier des territoires où ADER intervient**. Pour ce faire, une stratégie doit être affinée. Chaque participant est invité à mobiliser des acteurs concernés dans ses réseaux.

10. Programmation d'un AG extraordinaire en novembre 2016

Le Bureau, qui s'est réuni le 07 octobre 2016 à Cayenne, a proposé d'organiser une AG extraordinaire **samedi 26 novembre 2016, dans un carbet situé entre Kourou et Cayenne, afin de mobiliser de nouveaux membres, relancer une dynamique associative et favoriser la création d'une culture commune.**

Cette AG fera suite au comité de pilotage du programme dans les territoires isolés (date ressentie : 25 novembre). Deux journées de travail avec tous les membres de l'équipe salariée seront organisées les 28 et 29 novembre, à Cayenne et à Kourou, dans la continuité de l'AG extraordinaire.

Le programme prévisionnel de l'AG extraordinaire est le suivant :

Lieux pressentis : carbet la Mangrove ou Matiti paradise

Horaires pressentis : de 10h00 à 16h00 avec un déjeuner

Proposition d'ordre du jour – à affiner :

- Approbation du budget prévisionnel 2016 (actualisé) et 2017
- Définition des orientations 2017-18
- Définition des attentes respectives des membres et des salariés, de leur rôle et missions (ex : pratiques et postures des professionnels /bénévoles) en vue de coproduire une charte associative
- Création de groupes de travail avec des référents salariés et bénévoles

11. Autres résolutions

Compte tenu des difficultés rencontrées et des dysfonctionnements, il est proposé de finaliser dans les meilleurs délais **l'actualisation du règlement intérieur d'ADER** adopté en 2013. Ce règlement travaillé par les membres du Bureau et la direction, en concertation avec les coordinateurs des programmes, sera joint aux contrats de travail. Une séance de travail avec tous les salariés sera organisée le 29 novembre 2016 afin de favoriser l'appropriation par les salariés de ce règlement et son respect.

Parallèlement, la réflexion sur l'adoption ou la référence à une **convention collective** sera poursuivie.

D'autres livrables sont attendus : **un manuel de procédures et une charte associative**, qui feront l'objet d'une co-construction avec les parties prenantes concernées.

12. Questions diverses

Aucune question est posée.

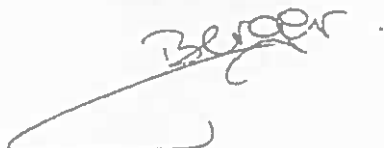
Le message reçu pendant l'AG d'un membre, ancien coordinateur du programme à Maripasoula et actuellement coordinateur de l'association Chercheurs d'Autres (partenaire), ne pouvant être physiquement présent est partagé : « Les choses paraissent avancer sur le Haut Maroni et j'en remercie l'équipe. Chercheurs d'Autres a pris beaucoup de plaisir à faire une action conjointe avec ADER en juin 2016. Je pense qu'il faut continuer dans cette voie collaborative. J'aimerais qu'on relance les liens avec le Canada et Wakiponi. Anuktatop (film produit par Chercheurs d'Autres) va dans de très gros festival. La démarche participative a été rendue possible grâce à ADER et permet aujourd'hui la mobilité et l'emploi de jeunes. (...) Mes hommages à vous tous. »

Le courriel reçu avant l'AG d'un autre membre, psychologue et chercheur canadien, ayant co-évalué le programme sur le Haut Maroni en 2011 et 2013, est également partagé a posteriori : « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le rapport d'activités d'ADER 2015 et je me réjouis de l'orientation des activités et de la projection dans le futur. Je crois que l'implication de la population locale dans des projets de développement, une capacité d'écoute directe, le soutien préventif et la collaboration soutenue avec d'autres associations procurent un dynamisme certain au projet du Haut Maroni et assure une visibilité accrue à ADER. Félicitations aussi pour la qualité hautement professionnelle du rapport, sa clarté, sa richesse d'informations et sa structure d'ensemble. Elle procure aux bailleurs de fonds une assurance sur la qualité administrative des projets et sur le bien-fondé des actions. C'est avec regret que je ne pourrai être présent à l'AG du 12 octobre, mais je continue de suivre le développement d'ADER avec le plus grand intérêt. Avec mes salutations très cordiales à toutes et à tous. »

Tous les points à l'ordre du jour ont été traités.

La séance est levée à 21h10.

La Présidente
Élodie BERGER



La secrétaire
Rozenn LE PABIC



